

Sortir de l'impasse pour la libération de Georges Abdallah

Au mépris du droit, la France retient Georges Ibrahim Abdallah en détention depuis 37 ans. En détention depuis 1984, cela fait 25 ans qu'il aurait dû être libéré. Le 6 avril, il passera une nouvelle fois son anniversaire en prison.

Il est aujourd'hui le prisonnier politique le plus ancien dans une prison française, et l'un des plus anciens en Europe. Cette situation est totalement contraire à la tradition de la France en matière de droits humains.

Par deux fois, alors que la justice d'application des peines avait décidé la libération de Georges Ibrahim Abdallah, les ambassades des États-Unis et d'Israël, et même Hillary Clinton, alors secrétaire d'État des États-Unis, sont intervenues pour peser sur le cours de la justice de notre pays, et obtenir qu'il ne soit pas libéré et conduit au Liban.

Nous le réaffirmons : ce n'est ni aux États-Unis ni à Israël de dicter la justice en France.

Le 8 juin dernier, Georges Ibrahim Abdallah a déposé une nouvelle demande de mise en liberté. Le 29 juin, nos 14 organisations ont écrit au président de la République, pour lui demander de faire prendre sans tarder, par le ministre concerné, son arrêté d'expulsion vers le Liban. Nous lui avons demandé de prendre cette décision bien avant le jugement du tribunal de l'application des peines, en la mettant à l'abri de toute pression, et en rétablissant ainsi son caractère purement technique. Une fois ces conditions réunies, c'est à la Justice qu'il appartiendra, en toute responsabilité, en toute indépendance et de manière pleinement effective, de se prononcer sur sa libération comme elle l'a déjà fait à deux reprises. Nous n'avons toujours pas reçu de réponse à ce courrier.

La durée de la détention de Georges Ibrahim Abdallah, et le blocage des décisions de justice par le pouvoir exécutif, sont une honte pour la France. Il est urgent d'y mettre fin. Il est grand temps que Georges Ibrahim Abdallah soit enfin libéré, et puisse rejoindre sa famille au Liban !

À l'occasion de son anniversaire le 6 avril, nous tenons à rappeler ce déni de justice et envoyons de nouveau notre courrier au président de la République.

Anne Tuillon, présidente de l'Association France Palestine Solidarité
Patrick Baudouin, président de la Ligue des droits de l'Homme
François Sauterey, co-président du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples
Confédération Générale du Travail
Confédération paysanne
Ensemble ! Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire
Fédération Syndicale Unitaire
Mouvement de la Paix
Parti de Gauche
Syndicat national des enseignants de second degré Union Juive Française pour la Paix
Union Juive Française pour la Paix
Une Autre Voix Juive
Union syndicale Solidaires